

HAUT-VAUCLUSE

APRÈS LA RÉUNION SUR L'AVENIR DES PAPETERIES Syndicats et direction en observation

Les analyses divergent



Jean-Marc Moulin a expliqué que le CE avait refusé en bloc le plan social dont la mise en place du plan d'information conseil.

Le choix d'estimer en justice sera pris la semaine prochaine. À la suite de la deuxième réunion concernant la fermeture des Papeteries, le comité d'entreprises doit rencontrer son avocat. Ils doivent décider de saisir ou non le tribunal des référés afin de dénoncer la procédure de licenciements économiques des 211 salariés. Si la décision est favorable aux organisations syndicales, toute la procédure devra être remise à plat. En attendant, tout le monde doit se remettre autour de la table le mardi 9 juin, pour des entretiens qui porteront toujours sur le volet économique. Le volet social a reçu de la part du CE un

fin de non-recevoir que ce soit les 15 millions proposés pour l'aide à la reconversion ou la mise en place du Plan d'information conseil. La présentation des bilans et analyses par les experts-comptables de SECAFI, choisi par le CE n'a pas été appréciée à la même valeur par la direction et les employés.

"Victimes d'un licenciement boursier"

Pour la direction, Malaucène reste déficitaire sur le 1^{er} trimestre avec des pertes à 6 chiffres (sic). Pour les syndicats, le mois de février a été bénéficiaire de 220 000 euros, renforçant l'idée qu'ils sont victimes d'un

"licenciement boursier". Pour Yves Mothay, directeur des ressources humaines, cela correspond à la volonté du groupe de ne plus faire du Tipping fini. La production française du papier à filtre perforé ne pesant que 10 % en Europe sur un marché difficile. En parallèle des mesures légales touchant, le cabinet Altedia mandaté par la direction Schweitzer-Mauduit, propriétaire des lieux a trois mois pour rendre ses conclusions quant à d'éventuels repreneurs. Un sujet où tout le monde reste discret sur les noms potentiels pour ne pas faire capoter les possibilités de rachat.